

■ **Fondation Happy House**, à Orsières, c/o Fiduciaire Jérôme Rausis, 1937 Orsières, nouvelle fondation. Date des actes constitutifs: 14. 02. 2003. But: porter assistance aux enfants et adolescents de tous pays en voie de développement qui vivent ou ont vécu des événements tragiques susceptibles de troubler leur développement, tels que guerre, conflit, enlèvement, prise d'otages, viol, violence, accident, maladie, mort d'un ou des parents, exploitation de quelque nature que ce soit, etc...; promouvoir et défendre les droits de ces enfants; réaliser toute opération liée à son but ou facilitant sa réalisation, notamment toute activité lucrative pour autant que son produit serve à la réalisation de son but; reprendre les activités de 'Happy House', association à but non lucratif inscrite à Bruxelles (B). Organisation: conseil de fondation de trois à sept membres et organe de révision. Personnes inscrites: Ullens de Schooten née Lechien, Myriam, citoyenne belge, à Verbier (Bagnes), présidente, avec signature collective à deux; Ullens de Schooten, Guy, citoyen belge, à Verbier (Bagnes), vice-président, avec signature collective à deux; Roguet, Jean-Charles, de Genève, à Vézenaz (Collonge-Bellerive), membre, avec signature collective à deux; Jérôme Rausis Fiduciaire, à Orsières, organe de révision.

Journal no 245 du 27.02.2003
(00890882 / CH-621.7.006.692-9)